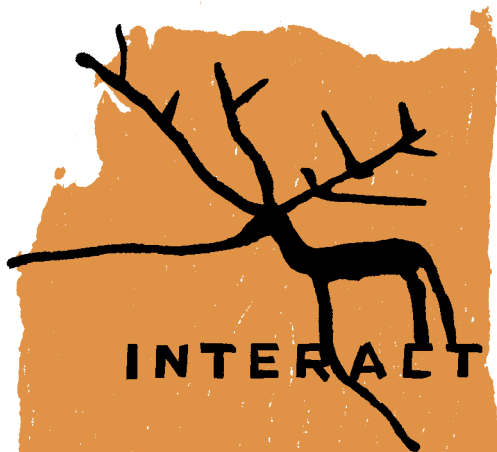


cahier

L'art de la rencontre

A propos de projets culturels
participatifs à Bruxelles



INTERACT

Publication du **RAB** et du **BKO** en collaboration avec **LASSO**

Cet article fait partie de la série *Cahiers Interact* qui est également disponible sur le site www.reseaudesartsbruxelles.be/interact/cahiers

Dit artikel is ook beschikbaar in het Nederlands via www.brusselskunstenoverleg.be/interact/cahiers.

AUTEURS

Isabelle De Meyere
Floor Eelbode
Céline Galopin
Daphné Lecléf
Charlotte Michils

COMITÉ DE RÉDACTION

Sophie Alexandre
Leen De Spiegelaere
Noémie Vanden Haezevelde
Anja Van Roy

ÉDITION

Noémie Vanden Haezevelde

TRADUCTION

Nathalie Capart

LAY-OUT

Jaune Citron

Le **RAB** est soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Commission Communautaire française (Cocof) et la Région de Bruxelles-Capitale.

BKO wordt ondersteund door de Vlaamse Gemeenschapscommissie en door het Brussels Hoofdstedelijk Gewest.

LASSO wordt structureel ondersteund door de Vlaamse Gemeenschapscommissie en ontvangt projectsubsidies van de Vlaamse Gemeenschap.

CONTACT

info@reseaudesartsbruxelles.be
+32 (0)2 502 26 88



Decembre 2015

Le Réseau des Arts à Bruxelles (RAB) et le Brussels Kunstenoverleg (BKO) rassemblent plus de cent cinquante organisations artistiques bruxelloises, francophones et néerlandophones.

Le RAB et le BKO organisent des réunions de concertation pour leurs membres et stimulent ce faisant, la rencontre et l'échange autour de thèmes actuels. En outre, les réseaux ont des missions d'information et de consultation en ce qui concerne le secteur culturel bruxellois, et soutiennent des projets communs qui répondent aux nécessités et interrogations des opérateurs et acteurs culturels.

Bon nombre d'organisations culturelles considèrent la diversité bruxelloise et l'approche concrète de cette réalité comme un thème prioritaire, tant par rapport à leur fonctionnement propre qu'au niveau du secteur culturel pris dans son intégralité.

Dès lors, le RAB et le BKO, accompagnés de Lasso (le réseau bruxellois néerlandophone de participation et d'éducation à l'art), ont développé une ligne d'action commune, *Interact*, ayant pour objectif d'être attentif aux différents enjeux interculturels relatifs aux publics, aux équipes et à la programmation.

À travers cette série d'articles intitulée *Cahiers Interact*, les réseaux souhaitent mettre en lumière les réflexions et actions menées par le secteur artistique bruxellois, élargir leur impact et stimuler la formulation de pistes pour l'avenir.



L'art de la rencontre

A propos de projets culturels
participatifs à Bruxelles

- 04 **INTRODUCTION**
- 06 **ZINNEKE:**
« SORTIR DE SA ZONE DE
CONFORT BÉNÉFICIE À TOUT
LE MONDE »
- 11 **ARTS & ALPHA:**
"CECI N'EST PAS UN ENTRETIEN"
- 17 **POLITIQUE CULTURELLE DE
LA COMMUNE DE FOREST:**
« NOUS RESTONS OUVERTS À
L'INATTENDU »
- 22 **L'ENTRELA' ET EVERNA:**
« IL NE SUFFIT PAS DE DIRE QU'UN
PROJET EST PARTICIPATIF POUR
QU'IL LE SOIT »
- 30 **ET ENCORE...**
Zinnema: La vie associative, pour
toujours et à jamais ?
- Article 27: Alors on danse

INTRODUCTION



Sans public, pas d'art ni de culture. C'est pour cette raison que la plupart des institutions culturelles bruxelloises désirent qu'un maximum de personnes goûtent ou participent activement à l'offre culturelle. Et au plus diversifié ce public est, au mieux.

Pour atteindre cet objectif, les opérateurs prennent toutes sortes d'initiatives, dont beaucoup relèvent de la « participation » ou de la « médiation culturelle ». Dans notre Cahier-Interact #3, Sabine de Ville, présidente de Culture & Démocratie, expliquait le cadre théorique de la médiation culturelle du côté francophone.

Le présent Cahier sera, pour sa part, axé sur le concept de *participation*, et plus particulièrement sur son aspect collaboratif. Les institutions, dans leur recherche de partenaires ou d'acteurs clés susceptibles de les aider à toucher de nouveaux publics, s'adressent souvent à des associations socioculturelles. Quelles sont les avantages de ces collaborations ? Cela augmente-t-il la diversité et la participation des publics ? Comment se différencient ces approches du côté francophone et du côté néerlandophone ?

En Fédération Wallonie-Bruxelles, « les *associations* d'éducation permanente des adultes travaillent à développer les capacités de citoyenneté active et la pratique de la vie associative. Nombre d'entre elles consacrent une attention particulière aux publics socio-culturellement défavorisés.¹ »

Cette définition coïncide avec celle d'une *sociaal-culturele vereniging* (association socioculturelle) du côté flamand puisque celle-ci est qualifiée de : « réseau de sections ou groupes, visant l'épanouissement personnel et social² ». La gestion et la politique de ces associations y sont, en général, assumées par des bénévoles.

Ce Cahier donne la parole à quatre initiatives connectant, chacune à sa manière, le monde des arts au vaste secteur socioculturel bruxellois.

1_ <http://www.educationpermanente.cfwb.be/>

2_ <http://www.sociaalcultureel.be/volwassenen/verenigingen.aspx>

Événement incontournable, la **Zinneke** Parade investit tous les deux ans les rues de Bruxelles. Chaque parade est précédée d'une intense période de préparation privilégiant la collaboration entre toutes sortes de groupements, d'associations et de citoyens. Dans ce cas, c'est donc l'approche culturelle qui engendre la collaboration. Mais cette dernière peut également naître d'une approche socioculturelle, comme pour le festival **Arts & Alpha**, fondé en 2012 par l'association *Lire et Ecrire*, au cours duquel sont présentés des projets artistiques réalisés par des classes d'alphabétisation.

Beaucoup de ces collaborations prennent naissance au niveau local. Dans ce travail, les centres culturels, les *gemeenschapscentra*, les décrets locaux et les *cultuurbeleidscoördinatoren* au sein des administrations communales sont des acteurs prépondérants qui établissent les liaisons nécessaires pour renforcer le dynamisme de proximité tout en y adjoignant une dimension plus globale.

Evere, l'une des 19 communes bruxelloises, se situe à la frontière de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Flandre, entre ville et campagne. Le centre culturel *L'Entrela'* et son équivalent néerlandophone le *gemeenschapscentrum Everna* participent depuis des années à l'élaboration de la dynamique culturelle locale (et de la politique culturelle). Ils collaborent de plus en plus étroitement en partant des questions et souhaits exprimés par les Everois.

Autre commune bruxelloise, **Forest** est marquée par une forte concentration d'acteurs culturels renommés (WIELS, Rosas, P.A.R.T.S. ...) et une dynamique locale très active, grâce au centre culturel BRASS et au *gemeenschapcentrum Ten Weyngaert*. Quel est le rôle d'un *cultuurbeleidscoördinator* - coordinateur à la politique culturelle flamande au sein des administrations communales - dans ce contexte ?

De ces quatre histoires différentes ressort un message commun: il faut veiller à ce que la participation en soit véritablement une. Les participants et partenaires doivent faire partie intégrante du projet. Hilde De Visscher, *cultuurbeleidscoördinator* à Forest, souligne l'importance des initiatives *bottom-up*. Arts & Alpha dénonce la participation de façade. Zinneke prône une "créativité participative". Et L'Entrela' nous enjoint à appréhender la participation avec le sérieux qu'elle mérite.

Il existe enfin beaucoup d'organismes se situant pour ainsi dire entre l'artistique et le socioculturel, faisant fonction de pont et s'efforçant de créer des liens entre les deux domaines. Zinnema, qui soutient les artistes amateurs, et Article 27 sont de ceux-là. Ils clôtureront ce Cahier en nous racontant l'une de leurs expériences en matière de participation et illustreront ainsi combien cette dernière peut souvent mener à des résultats surprenants.

SORTIR DE SA ZONE DE CONFORT BÉNÉFICIE À TOUT LE MONDE

La Zinneke Parade: entretien avec Myriam Stoffen (directrice de Zinneke), Alessandra Esposito (coordinatrice de projet chez Zinneke), Guy Wypiorczyk (ATD Quart Monde – Maison des Savoirs) et Pauline Chevallier (artiste).

Tous les deux ans, la Zinneke Parade, joyeux mélange de folklore, de surréalisme et d'éléments typiquement bruxellois, investit les rues et avenues de Bruxelles. Elle réunit des habitants, des associations, des écoles et des artistes issus des différents quartiers de la ville. Chaque parade est précédée de plusieurs mois de préparation durant lesquels artistes, partenaires et habitants travaillent ensemble, en « zinnodes », à un projet artistique lié au thème de la parade. Des frictions surgissent, bien sûr, comme toujours lorsque différents mondes se rencontrent. Mais le résultat est souvent éblouissant.

Zinneke est un projet qui crée des espaces ouverts de rencontres, de collaborations, de coopération et de création, qui met en place une dynamique artistique et sociale entre habitants, associations, écoles et artistes issus des différents quartiers de Bruxelles et d'ailleurs. Une multitude de projets artistiques sont élaborés à partir des idées, des propositions et de l'imaginaire des participants aux ateliers. Ce sont autant d'espaces de rencontres pour les personnes qui ne se croiseraient jamais dans la vie quotidienne, autant de refuges de créativité où de nouvelles méthodes et formes d'actions solidaires et collectives sont constamment réinventées. Tous les deux ans, la **Zinneke Parade** célèbre de manière généreuse et festive cette envie de travailler ensemble sur des idées originales et de leur donner vie. La première parade a eu lieu en 2000 dans le cadre de *Bruxelles, Ville européenne de la culture*. Les participants sont des habitants et des artistes désirant mettre en avant la richesse culturelle bruxelloise, par essence cosmopolite et plurielle. En mobilisant les associations (socio)culturelles, Zinneke crée des ponts entre les 18 communes et le centre-ville, entre les Bruxellois, les Flamands et les Wallons.³

ATD Quart Monde est une organisation internationale non gouvernementale (ONG) qui combat la pauvreté. Le mouvement fut fondé en 1957 par Joseph Wresinski, prêtre français, et les habitants d'un bidonville de la région parisienne. Joseph Wresinski, lui-même né dans une famille pauvre, avait un regard très personnel sur la précarité et la manière de la combattre. Il a travaillé avec des personnes défavorisées, en s'appuyant sur son expérience et ses connaissances.

La **Maison des Savoirs** projet culturel développé par ATD Quart Monde, est active dans la Région bruxelloise depuis déjà plus de vingt ans. Elle s'adresse aux personnes les plus démunies. La Maison des Savoirs organise des ateliers artistiques (arts plastiques, vidéo, musique) permettant aux participants, via l'expression de leur créativité, de se développer et de se ressourcer. Les résultats des ateliers sont exposés dans des centres d'accueil, des cafés, en rue mais aussi dans des musées. Des activités sont également organisées à l'extérieur, afin de toucher les familles isolées. La Maison des Savoirs exploite aussi une bibliothèque de rue à Schaerbeek ainsi qu'à Molenbeek, et organise des sorties culturelles en collaboration avec des opérateurs culturels bruxellois. Financièrement, le projet est soutenu dans le cadre des CEC (Centres d'Expression et de Créativité). Il le principe selon lequel l'accès à la vie culturelle n'est pas un privilège, mais un droit fondamental qui doit être garanti à tous, y compris et surtout à ceux qui vivent l'exclusion sociale et la marginalité.

Est-ce que vous vous connaissiez, avant de travailler ensemble dans le cadre de la Zinneke Parade 2014 ?

Pauline Chevallier: J'avais déjà participé à la Zinneke Parade, entre autres comme actrice. Pour l'édition 2012, j'ai travaillé avec plusieurs organismes (à savoir le KVS, le BRONKS, des organisations de jeunesse et des centres d'accueil) et des habitants du quartier du canal. En 2013, Zinneke m'a mise en contact avec ATD Quart Monde / La Maison des Savoirs, que je connaissais indirectement. J'ai été emballée, dès la première rencontre. J'ai vraiment apprécié leur ouverture et leur manière organique de travailler. J'ai aussi senti beaucoup de volonté, de dévouement et de disponibilité.

Guy Wypiorczyk: Nous sommes bénévoles, ce qui nous rend plus flexibles et plus disponibles que des employés ordinaires.

Comment avez-vous procédé, Pauline ?

Pauline Chevallier: Il ne faut pas débarquer à la première réunion avec son projet d'artiste tout prêt. Il faut partir des gens avec qui on travaille. Au final, une collaboration ne se déroule jamais selon un plan établi. Il faut vraiment que ce soit le projet des gens, pas celui de l'artiste. Le sujet du travail dépend du thème de la parade mais aussi de l'apport et des préférences des participants. C'est bien sûr loin d'être évident, et le groupe connaît parfois des tensions et des frictions. Il faut alors choisir, en tant que responsable, ce que l'on va faire ou pas. Je n'aime pas cela. Je ne veux pas imposer d'idées. Je préfère que chacun soit libre de s'exprimer. Mais il faut bien créer un produit fini pour la parade. Chaque projet, chaque « zinnode » et chaque parade a ses particularités.



© Lea Kestens

On ne peut pas prévoir à l'avance à quoi cela va ressembler. On ne réalise clairement ce que l'on a fait que le jour même. Malgré les difficultés qu'il peut engendrer, le côté participatif de la Zinneke est vraiment passionnant.

Est-ce la volonté de Zinneke de travailler de cette façon ?

Myriam Stoffen : Oui, chercher les tensions et les frictions est un vrai choix, délibéré. C'est là que nous voulons creuser. Pour Zinneke, le conflit et la confrontation sont cruciaux, alors même qu'on a de plus en plus de mal à les gérer dans notre société. On dit souvent que les conflits sont importants pour une organisation, mais peu offrent le temps et l'espace nécessaires à leur résolution.

A travers les confrontations et les frictions, les différentes parties en présence sont obligées de s'adapter les unes aux autres. Et cela vaut pour tout le monde, que l'on soit diplômé ou non, que l'on parle une langue ou une autre, que l'on soit employé ou bénévole, que l'on soit artiste ou pas. Chacun a une expérience déterminée et doit se sentir apprécié. Il est très important, pour Zinneke, que chaque participant se remette en question. Quand une personne distribue les tâches et décide pour tout le monde, travailler ensemble est assez aisé. Chacun accomplit sa petite part définie. D'une certaine manière, Zinneke procède à l'inverse : l'énergie est répartie uniformément et nous nous efforçons, tous ensemble, de faire réussir le projet.

Guy Wypiorczyk : L'artiste ne se trouve pas au-dessus des autres participants. Même si Pauline arrive bien entendu avec tout son bagage artistique, je pense qu'elle a autant appris de nous que nous d'elle. C'est un échange qui se passe de manière très naturelle lors des préparatifs de la parade.

Myriam Stoffen : Zinneke travaille aussi délibérément de manière inclusive, avec et pour chacun. On peut appeler cela de la « création participative ». C'est un point de départ très important. Cette manière de travailler donne d'ailleurs de meilleurs résultats que lorsque ce ne sont que quelques individus qui décident pour le reste du groupe.

A l'aune des éditions précédentes de la Zinneke Parade, y a-t-il des aspects récurrents que vous aimeriez éviter ou ajuster ?

Myriam Stoffen : Chaque édition est un nouveau point de départ. Parfois, des personnes et des associations ont déjà collaboré ensemble, dans le cadre d'une Zinneke Parade ou en dehors. Nous voulons qu'ils questionnent cela, pour éviter tout blocage par la suite. Pourquoi travailler à nouveau ensemble ? Pourquoi sur ce projet en particulier ? Que voulons-nous faire précisément ? Nous prenons le temps nécessaire pour que chaque partie puisse répondre clairement à ces questions.

Pauline Chevallier : Coordonner une « zinnode » est loin d'être évident. C'est plutôt stressant. Je l'ai fait pour trois éditions d'affilée. Il y a effectivement eu des conflits, mais pas que ça. Nous avons vécu des choses formidables avec les participants. On apprend à se connaître les uns les autres mais aussi soi-même. Cela peut parfois être très confrontant et émotionnel.

Est-ce que votre participation à la Zinneke Parade a une influence sur votre pratique artistique ? Travaillez-vous encore seule sur certains projets ?

Pauline Chevallier : Je ne travaille jamais seule. Et que ce soit pour mes documentaires ou mes mises en scène, je collabore toujours avec d'autres personnes. Sur ce plan, la Zinneke Parade correspond assez bien à ce que j'ai fait précédemment. Cette expérience influence bien plus que mon travail. Je suis Française. La Zinneke Parade m'a fait découvrir Bruxelles. Sans elle, je ne me serais jamais autant imprégnée de la ville. Je me suis retrouvée dans des endroits où, autrement, je ne serais jamais allée.

Tous les quartiers sont-ils désormais actifs ?

Myriam Stoffen : Non, bien sûr.

Alessandra Esposito : Mon travail s'apparente à de l'exploration. Je découvre le secteur socioculturel et les différents quartiers et communes de Bruxelles. Chaque rue, chaque bâtiment est un défi. Toutefois, tant d'un point de vue pratique que financier, il est impossible d'aller frapper à toutes les portes. D'ailleurs, c'est inutile. Mais il reste bien entendu des quartiers à découvrir.

Pauline Chevallier : La ville se transforme constamment.

Myriam Stoffen : Certains quartiers sont actifs depuis longtemps. Il est alors intéressant d'explorer un quartier moins actif situé à proximité, de l'autre côté du pont ou de la voie de chemin de fer, et d'essayer de le relier au premier. Mais le but de Zinneke n'est pas d'être partout présent. Nous voulons surtout que les choses bougent, que les habitants se rencontrent et prennent eux-mêmes l'initiative.

Pauline Chevallier : Nous voulons que le projet soit le leur, pas celui de Zinneke. Parfois, certains groupes ayant participé à la parade poursuivent leur chemin ensemble, indépendamment de Zinneke. Les habitants s'associent par exemple pour organiser une fête de quartier.

Comment faites-vous pour que tout le monde reste impliqué ?

Myriam Stoffen: La préparation ne prend évidemment pas toute la période de deux ans entre deux parades. Le vrai boulot se déroule pendant les neuf mois précédant l'événement. Mais même sur ces neuf mois, il n'est pas simple de garder tout le monde à bord.

Pauline Chevallier: La présence des participants n'est pas obligatoire. Ce n'est pas comme un atelier théâtral payant auquel il faut se pointer à temps et heure. Le projet doit donc s'adapter à cela, et les artistes faire preuve de suffisamment d'ouverture et tenir compte de la composition changeante du groupe. Des accords sont pris au départ, mais chacun doit pouvoir dévier du chemin si nécessaire.

Alessandra Esposito: Au début du processus, les associations nous indiquent ce dont elles aimeraient s'occuper. Certaines veulent par exemple seulement faire des costumes, d'autres s'en fichent et sont ouvertes à tout. Nous insistons, dès le premier contact, sur le fait que leur présence est un enrichissement pour le projet. Plus elles sont présentes, plus le projet est riche et intéressant. Les artistes doivent créer un cadre incluant tout le monde, dans lequel chacun se sent bien.

Myriam Stoffen: Les coordinateurs de projet s'assurent que les bonnes conditions sont réunies pour que le travail soit bien organisé et que chacun trouve sa place au sein du groupe. Et cela n'empêche pas que beaucoup peut encore changer ou être adapté au cours du projet.

L'ouverture et la liberté essentielles à Zinneke correspondent-elles aux valeurs d'ATD Quart Monde ?

Guy Wypiorczyk: Oui. Pour nous aussi, la rencontre est importante. Ce type de projet réunit des mondes parfois très différents, qui doivent apprendre à se connaître et à collaborer. Cela a un impact sur les gens, c'est clair. Cela ouvre leurs yeux. Et il est important, pour les personnes avec qui nous travaillons, de se trouver dans d'autres endroits, de ne pas constamment être confrontées à la pauvreté, la leur ou celle des autres. Les rencontres de Zinneke rendent cela possible.

Myriam Stoffen: Cela vaut pour tous les participants, pas seulement les plus démunis, mais aussi ceux disposant d'un réseau très étendu. Sortir de sa zone de confort bénéficie à tout le monde.

Guy Wypiorczyk: C'est la raison pour laquelle cela marche aussi bien. Au début, on voit surtout les différences entre les participants, alors qu'à la fin du projet le groupe est très cohérent.

Pauline Chevallier: C'est lié à la manière dont le projet Zinneke est né et a évolué, non pas issu d'une volonté venant d'en-haut, mais émergeant de la base, porté par les personnes qui y participent et y croient. C'est ainsi que nous obtenons d'aussi beaux résultats.

CECI N'EST PAS UN ENTRETIEN

Entretien avec France Fontaine (**Collectif Alpha**), Chloé Despax (**Musée Magritte**) & Laurence Vielle (**manieuse de mots**).

Le Festival Arts & Alpha est une initiative de l'association Lire et Ecrire (voir encadré). Sa seconde édition, en 2015, intégrait notamment le projet « Ceci n'est pas un poème », né d'une collaboration entre le Collectif Alpha de Saint-Gilles, le service éducatif des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (Sésame) et les Midis de la Poésie. S'inspirant de l'œuvre de René Magritte, les apprenants en alphabétisation du Collectif Alpha ont écrit des poèmes, rassemblés et publiés dans un recueil, et les ont présentés durant le festival. Des étudiants de la section théâtre du Conservatoire ont ensuite interprété ces textes lors d'un récital des Midis de la Poésie où les réactions du public furent très positives. « Expérimenter l'art et la culture est un projet tout aussi pertinent que d'apprendre à conjuguer un verbe. »

L'association **Lire et Ecrire** lutte depuis plus de trente ans pour le droit à l'alphabétisation pour tous. L'alphabétisation concerne la maîtrise de la langue, de la lecture, de l'écriture et du calcul mais comporte également une dimension sociale, en offrant à chacun la possibilité de participer à la vie économique, sociale, culturelle et politique. L'expression artistique fait notamment partie des missions des classes d'alphabétisation. A l'occasion du premier **Festival Arts & Alpha**, organisé en 2012 par **Lire et Ecrire**, des classes d'alphabétisation avaient présenté une septantaine de projets artistiques dans six lieux culturels bruxellois. Lors de la seconde édition, en mai 2015, huit lieux culturels bruxellois ont accueilli expositions, spectacles, projections, salons d'écoute, visites guidées, conférences, ateliers et débats.

Pour « Ceci n'est pas un poème », Chloé Despax, coordinatrice du service éducatif des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, a contacté France Fontaine, formatrice au Collectif Alpha de Saint-Gilles où sont organisés des cours d'alphabétisation pour adultes. L'idée proposée était de travailler ensemble autour de la poésie. Laurence Vielle, artiste, a accompagné les élèves de France Fontaine dans leur écriture.

Pouvez-vous brièvement vous présenter et nous expliquer en quoi consiste précisément votre travail ?

Chloé Despax : Je travaille au service éducatif des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. Nous avons un programme, Sésame, qui est axé sur les associations sociales et socioculturelles, comme les classes d'alphabétisation, les restaurants sociaux, les centres d'accueil, etc. Nous essayons de créer des collaborations à long terme, afin de prendre le temps de se connaître. Nous rendons visite aux associations, et nous leur faisons visiter le musée et suivre des ateliers.



© Caroline Lessire

France Fontaine: Je suis formatrice au Collectif Alpha de Saint-Gilles. Nous organisons des cours d'alphabétisation pour adultes à Saint-Gilles, Forest et Molenbeek. Nous enseignons à nos apprenants les connaissances de base en lecture, écriture et calcul. Pas seulement pour qu'ils se débrouillent mieux dans la vie de tous les jours, mais aussi pour qu'ils se sentent intégrés dans la société. Les élèves s'inscrivent à nos cours de leur propre gré ou parce qu'ils y sont obligés par le CPAS ou Actiris. L'idée est qu'ils puissent réintégrer le marché du travail le plus vite possible. Mais pour atteindre ce niveau, il faut pas mal de temps. Et pour nous, l'intégration sociale est au moins aussi importante que l'intégration professionnelle. Notre mission est de faire en sorte que les deux se réalisent. Les personnes avec qui nous travaillons sont parmi les plus exclues de notre société, elles sont au chômage et ont reçu peu ou pas d'éducation. A la fin du cours, nous ne délivrons pas de diplôme mais un certificat équivalent au niveau de l'enseignement primaire.

Laurence Vielle: En tant que poète, autrice et actrice, j'aime collaborer avec les groupes plus vulnérables, comme ici avec cette classe d'alphabétisation ou auparavant avec les patients d'un centre psychiatrique. Je récolte des mots, des phrases et des textes de conversations pour nourrir ma démarche artistique. Dans le cadre de ce projet, j'ai donné un atelier d'écriture. Ce qui m'attirait surtout, c'était le groupe. A côté de cela, je trouve Magritte et le surréalisme très intéressants, et je les ai un peu redécouverts, grâce au projet.

A partir du 28 janvier 2016, *Gedichtendag* (ndlr: journée de la Poésie célébrée en Flandre et aux Pays-Pays chaque dernier jeudi de janvier), Laurence Vielle héritera du titre de « Poète national », succédant ainsi à Charles Ducal, et écrira pendant deux ans des poèmes sur notre pays. « Ce que j'écris est du matériel oral, du matériel sonore. J'aime lire à haute voix ce qui est écrit », déclare-t-elle. Une lecture donnée par Laurence Vielle est donc toujours un événement remarquable. L'artiste se qualifie elle-même de collectionneuse de mots : « Je ramasse les mots, les mots des autres, les miens et les rythmes du monde. Ensuite, j'écris et je dis ces mots à haute voix. »⁴

⁴ <http://www.poetenational.be/laurence-vielle-prochaine-poete-nationale/>

Qui a initié ce projet?

Chloé Despax : C'est la quatrième fois que le service éducatif se lance dans un tel projet, cette fois avec les Midis de la Poésie, association bruxelloise qui promeut la littérature et la poésie, et le soutien de GDF Suez. Nous sommes évidemment partis de l'œuvre de René Magritte, vu que nous possédons sa collection. Via les Midis de la Poésie et le réseau Kalame, nous avons trouvé Laurence Vielle et Amélie Charcosset⁵, pour animer les ateliers d'écriture. J'ai aussi contacté France Fontaine, du Collectif Alpha, que j'avais rencontrée lors d'une exposition consacrée à Magritte à la bibliothèque de Saint-Gilles, dans le cadre de *Saint-Gilles Diversité*, un projet intergénérationnel avec les habitants des Marolles.

France Fontaine : Je me rends souvent à la bibliothèque avec mes élèves. J'ai vu l'exposition Magritte, et j'étais tout de suite intéressée. Quand Chloé m'a contactée, j'ai convaincu mes collègues de se joindre au projet. C'est loin d'être évident pour tout le monde. Je trouve important d'intégrer l'art et la culture dans mes leçons, mais mes collègues ne partagent pas tous cette conviction. Ils se posent par exemple des questions sur l'aspect financier des sorties culturelles. Heureusement, ce problème est partiellement résolu par Article 27, qui permet aux personnes en difficulté d'obtenir une réduction sur les activités culturelles. Le fait que nous puissions intégrer le projet gratuitement a certainement aidé, ainsi que le fait que deux autres groupes du Collectif Alpha de Saint-Gilles avaient déjà suivi une version plus light du parcours avec le musée, incluant une visite guidée et des ateliers créatifs. Le résultat avait été formidable.

Le projet était clairement lié à l'œuvre de René Magritte, qui est tout de même loin d'être un artiste évident !

France Fontaine : Au début, les apprenants ne savaient pas trop qu'en faire. J'avais aussi du mal à parler de manière sensée du surréalisme. Heureusement, j'en avais discuté au préalable avec Chloé. Ce qui était important, c'était de ne pas démarrer le projet trop tôt dans l'année scolaire, le temps que les apprenants puissent se familiariser avec tout ce qui était nouveau, les leçons, les formateurs, le bâtiment... Au final, ils ont tous admis avoir appris quelque chose, chacun à sa manière. Mon but était aussi qu'ils s'aperçoivent que cette expérience en lien avec la poésie et le surréalisme leur apportait autant que de pouvoir conjuguer correctement un verbe ou remplir un formulaire.

⁵ Amélie Charcosset est animatrice d'ateliers d'écriture, enseignante de français langue étrangère et auteure (ameliecharcosset.com).



© Caroline Lessire

L'idée de départ n'était pas de partir de soi mais de l'œuvre de Magritte. Mais celle-ci a finalement servi de voie d'accès, renvoyant automatiquement les élèves à leur propre vie et à leur expérience. Cela a donné des points de vue intéressants qui n'auraient sans doute pas émergé si nous leur avions demandé directement d'écrire sur eux-mêmes.

Il ne faut pas oublier que, pour mes élèves, tout était neuf. Pas seulement les leçons, mais aussi Laurence, les concepts de « conservatoire », de « récital » et de « Midis de la Poésie ». Il fallait tout leur expliquer. Nous avons donc passé beaucoup de temps à éclaircir ces notions.

Nous sommes allés au Conservatoire, assister à une répétition. Cela s'est tellement bien passé que les apprenants se sont directement mis au travail avec les étudiants-comédiens. J'étais ébahie par leur facilité à se comprendre. Se rendre sur place, observer et expérimenter ce que cela implique me semble donc une très bonne méthodologie, au lieu d'essayer de tout expliquer. Nous avons procédé de la même manière en allant assister ensemble à un récital sur le surréalisme. Les apprenants ont ainsi pu mieux évaluer ce qui les attendait, et cela leur a donné plus d'assurance.

Combien d'apprenants ont pris part au projet ?

France Fontaine : Une douzaine. Les élèves s'engageaient vis-à-vis de nous, et nous avons un accord avec le musée. La situation était un peu étrange, car j'avais beau promettre que je ferais tout mon possible pour que le groupe reste uni et poursuive jusqu'au bout, les parties concernées devaient aussi se rendre compte que l'on travaillait avec un groupe de personnes vulnérables. En début d'année scolaire, je ne sais jamais si j'arriverai en juin avec l'entièreté du groupe. Finalement, un seul élève a quitté le projet, et pour une raison qui n'y était pas du tout liée.

A un certain moment, les étudiants du Conservatoire sont intervenus dans le projet pour présenter les poèmes des élèves lors d'un récital. Comment cela s'est-il passé ?

Chloé Despax : La contribution des six étudiants du Conservatoire a permis de belles rencontres entre les deux groupes. On sentait une grande ouverture de chaque côté, un intérêt pour le monde de l'autre.

France Fontaine : Quelque chose de neuf pouvait naître de cette découverte, et c'est arrivé. Nous avons spécifiquement veillé à ce que le projet intègre des moments de rencontre. Le plus grand danger est qu'un projet soit défini de A à Z par écrit et que cela ne se passe pas si bien que prévu en réalité. Nous travaillons avec des personnes, il faut prévoir suffisamment de temps et d'opportunités pour pouvoir discuter et délibérer ensemble.

Laurence Vielle : Je suis fascinée par le soin et la quantité de préparation consacrés aux différentes étapes du parcours. Cela a permis que, peu à peu, les différentes parties en présence se rapprochent les unes des autres. Le musée a vraiment très bien géré cela.

Chloé Despax : Un tel projet reste une expérimentation, et cela présente évidemment des risques. Nous essayons de les réduire au maximum en fournissant le meilleur encadrement possible.

France Fontaine : Il a été décidé de la manière de travailler dès les premières réunions de préparation, et tout le monde avait son mot à dire. Le fait que chacun soit impliqué à chaque étape du parcours crée un climat de confiance.

A quel point était-il important de publier le recueil "Ceci n'est pas un poème" et de participer au récital des Midis de la Poésie ?

Laurence Vielle : Le fait que les poèmes allaient être imprimés donnait plus de poids au projet. Du coup, il était perçu différemment. Le processus de sélection avant la publication fut également intéressant : quels textes utiliser, quels textes ne pas utiliser, pourquoi, pourquoi pas...

France Fontaine : Nous voulions, dès le début, que ce soit une publication de qualité, certainement pas un livre pédagogique. Il fallait que ce soit un vrai recueil de poésie, une production artistique, pas un livre de « textes d'analphabètes ». L'une des questions soulevées fut de savoir comment mentionner le nom des auteurs. Certains étaient d'accord d'indiquer leur nom en entier, d'autres seulement leur prénom, quelques-uns enfin seulement leurs initiales. La première fois que nous en avons parlé, la plupart des élèves ne voulaient mentionner que leur prénom et la première lettre de leur nom de famille. Quand je leur ai fait remarquer qu'ils pouvaient être fiers de cette publication, qu'ils allaient peut-être la montrer à leur famille et à leurs amis et que publier un livre était une expérience unique, beaucoup d'entre eux ont changé d'avis et décidé d'indiquer leur nom en entier. Les personnes qui n'ont pas fait ce choix avaient pour cela une raison personnelle.

Laurence Vielle : Pour le récital des Midis de la Poésie, les étudiants du Conservatoire avaient une grande responsabilité.

Chloé Despax : Ils ont traité les poèmes avec beaucoup de respect et ont interprété les textes, après accord explicite de leurs auteurs. Après la représentation, les réactions du public – un public de connaisseurs – ont été très positives. Ils ont, sans aucun doute, ressenti toute la fraîcheur et l'énergie des auteurs et des acteurs.

Comment vous êtes-vous retrouvés dans le programme du Festival Arts & Alpha ?

France Fontaine : J'étais présente, lors de la première édition du Festival Arts & Alpha. Une fois que notre projet avec mes apprenants a pris forme, et lorsque les organisateurs d'Arts & Alpha m'ont proposé de participer, je n'ai pas hésité une seconde. Accorder les agendas ne fut pas évident, mais nous y sommes arrivés. Durant le récital des Midis de la Poésie, ce sont les étudiants du Conservatoire qui énonçaient les textes mais, au Festival Arts & Alpha, les apprenants se sont retrouvés sur le devant de la scène. Quelques textes ont été lus, mais certains élèves ont appris leur texte par cœur pour le présenter au public. C'était vraiment une étape de plus franchie pour eux, car ils n'avaient pas l'habitude de faire face à un public d'inconnus. N'oublions pas que, pour la plupart, le français n'est pas leur langue maternelle.

Chloé Despax : Dans le cadre du Festival Arts & Alpha, nous avons aussi prévu du temps pour présenter notre projet et en parler avec l'assistance. Parallèlement, nous avons organisé une petite exposition avec sept textes, quelques illustrations issues de la publication et des photos du récital.

Laurence Vielle : Les apprenants ont pris confiance en eux et se sont ouverts à de nouvelles expériences. Développer des compétences à ce niveau nous semble plus important que de progresser dans la maîtrise de la langue.

France Fontaine : Ils ont fait quelque chose qu'ils pensaient ne jamais oser faire, et s'en sont rendu compte.

France, tu as accompagné tes élèves durant tout le parcours. Es-tu satisfaite de la manière dont cela s'est déroulé ?

France Fontaine : Je trouve le projet très réussi, car il y a eu une vraie collaboration. Il n'y avait pas d'expert imposant sa volonté. Nous avons essayé de créer un troisième monde, qui soit à la croisée de celui des apprenants et celui des étudiants du Conservatoire et de la poétesse.

SENS EN ÉMOI

Je vois à l'infini du ciel
Je sens l'air pollué
J'entends le vent qui passe
Je goûte les larmes
Je touche le ciel bleu
Je pense que voir, c'est le mieux dans la vie.

Je vois une belle chair bleue
Je sens la liberté
J'entends la mer
Je goûte le sel
Je touche le corps bleu
Je pense qu'elle est un ange.

NOUS RESTONS OUVERTS À L'INATTENDU

Het lokaal cultuurbeleid (la politique culturelle locale néerlandophone)
à Forest: entretien avec Hilde De Visscher, *cultuurbeleidscoördinator*.



La longue avenue Van Volxem relie, en un rien de temps, Bruxelles-Midi au cœur de Forest, en longeant quelques-unes des nombreuses zones vertes que compte la commune. Forest se situe au sud de Saint-Gilles et à l'ouest d'Ixelles. Côté est clapote un petit bout de Senne à ciel ouvert et s'étirent de nombreuses voies de chemin de fer. Lorsqu'on franchit la frontière au sud-est, on se retrouve à Uccle. L'avenue Van Volxem mène à d'illustres institutions, des lieux renommés pour leur dynamisme artistique et leurs initiatives à petite échelle favorisant l'esprit de communauté, mais aussi fidèles partenaires des nombreux projets menés dans le cadre de la politique culturelle locale de la commune (voir encadré).

Nous avons rencontré Hilde De Visscher, *cultuurbeleidscoördinator* de la commune de Forest depuis 2012.

La commune de Forest présente-t-elle des difficultés particulières, en matière de coordination de la politique culturelle ?

Hilde De Visscher: Quand j'ai commencé ce travail, je ne me suis pas retrouvée en terre inconnue, car j'habite la commune depuis quinze ans. Toutefois, auparavant, ma vie culturelle se déroulait ailleurs. Je connaissais le WIELS, le centre d'art contemporain, et P.A.R.T.S., l'école de danse d'Anne Teresa De Keersmaeker, mais je connaissais moins les autres acteurs culturels et sociaux. J'ai tout de même pu, assez rapidement, me mettre concrètement au travail, car les acteurs existants sont ouverts et facilement abordables.

Quels sont les principaux défis à relever ?

Hilde De Visscher: Il fallait un peu rattraper le temps perdu, car cela ne fait pas très longtemps que la commune dispose d'une politique culturelle néerlandophone. A l'époque de l'entrée en fonction du premier *cultuurbeleidscoördinator*, en 2006, il n'existait pas encore de service culturel néerlandophone à Forest. Tout est donc encore assez frais. Quand j'ai été nommée coordinatrice, en 2012, cela bougeait aussi au BRASS, le centre culturel francophone, et au *gemeenschapscentrum* Ten Weyngaert, et une multitude de comités de

quartier étaient actifs. Nous nous sommes vite bien entendus et avons commencé à interagir de manière très constructive, avec beaucoup d'enthousiasme. Développer une politique culturelle locale durable reste toutefois un défi. Notre équipe est limitée, et les artistes, organisations et habitants ont des demandes et attentes importantes. Laisser tomber la vision à long terme en faveur d'événements isolés est fort tentant. Il y a quelques années, le WIELS a mis sur pied un potager collectif qui est aujourd'hui encore entretenu par une cinquantaine de voisins issus de différentes communautés. Le comité de quartier permanent *QuartierWielsWijk* participe aussi, petit à petit et avec l'aide de nombreux bénévoles, à rendre le quartier plus agréable. Leurs manières de faire sont très inspirantes.

Quel est le rôle des organisations socioculturelles dans la politique culturelle locale ?

Hilde De Visscher: Nous soutenons financièrement environ 25 associations socioculturelles. Nous essayons aussi de collaborer avec la plupart d'entre elles. Certaines associations organisent régulièrement des activités à Ten Weyngaert, d'autres aident à promouvoir nos activités, fournissent des bénévoles ou font même part de leurs idées en matière de politique culturelle locale. Mais collaborer ne doit pas devenir une obsession. Cela doit se faire de manière libre et spontanée.

Quelles sont les initiatives vous permettant de toucher un public culturellement diversifié ?

Hilde De Visscher: Toutes celles se déroulant dans l'espace public, notamment le festival annuel des arts pour enfants *SuperVliegSuperMouche*, familial et très énergique, à l'occasion duquel plus de 30 organisations locales s'emparent du parc de Forest durant une journée. La diversité caractérise alors aussi bien le public que l'équipe de bénévoles. Une autre initiative est le marché gratuit *Gratifieria*, du projet de quartier *QuartierWielsWijk*, à Ten Weyngaert (voir encadré), ou la *Give Box*, qui existe déjà depuis trois ans. Je suis de plus en plus convaincue que les personnes issues de l'immigration doivent, non seulement venir aux activités, mais également s'impliquer dans les projets.

Gratifieria est un néologisme espagnol signifiant « marché gratuit ». Le concept s'est répandu depuis l'Argentine et le reste de l'Amérique latine. Chacun peut mettre à disposition ses objets inutilisés et choisir gratuitement d'autres objets. Il s'agit notamment de donner une seconde chance aux achats inutiles. En fin de journée, ce qui reste est recyclé. La *gratifieria* est un bon moyen d'enrayer la surconsommation en transformant la société du prêt-à-jeter en société du prêt-à-donner.

Comment les projets artistiques s'élaborent-ils ?

Hilde De Visscher: Aussi bien à l'initiative de la commune qu'à l'initiative des acteurs de terrain. Les personnes responsables au niveau de la commune, de la bibliothèque et du *Gemeenschapcentrum* se réunissent à date fixe pour se concerter.



© Hugo Boutsen

Il existe également un *cultuurraad* (conseil culturel), composé d'organismes professionnels (le *WIELS*, le collectif de curateurs *Komplot*, le centre artistique *Bains Connective*), de membres de la vie associative (le *Fietzersbond*, l'association de femmes *Almanar*, des associations de parents) et de quelques habitants. Il y a toujours beaucoup de candidats pour le *cultuurraad*. Ce qui témoigne d'une réelle volonté d'implication de la part de la société civile et des citoyens.

Le *cultuurraad* se prononce sur des propositions de projets et pour le reste, les idées sont examinées de façon spécifique et via des contacts personnels. Des partenaires comme le *WIELS* et le comité de quartier sont très souvent consultés. Il se présente aussi toujours de nouvelles opportunités. Ainsi, le *lokaal dienstencentrum*⁶ (centre local de services) *Miro*, récemment fondé, rejoindra bientôt le réseau du *lokaal cultuurbeleid*.

Que prévoyez-vous pour le futur ?

⁶ Un *lokaal dienstencentrum*, offre divers services (lieu de convivialité, repas, accompagnement social et juridique, cours de yoga, soins à domicile...) aux personnes âgées et à toute personne qui a besoin de soins.

Hilde De Visscher : Il se passe déjà beaucoup de choses à Forest. A certains moments, c'est même trop ! Il est important d'assurer davantage la durabilité des activités et de veiller à ce que le paysage attire tous les acteurs et tous les publics. Nous restons en outre ouverts à l'inattendu, aux initiatives bottom-up, comme *Toc Toc Toy*, un marché aux jouets gratuit, organisé pour la première fois l'année dernière à la demande des habitants. Il est aussi important que nous profitons des atouts de Forest, à savoir ses parcs, sa large offre en art contemporain et son éventail unique d'hautes écoles artistiques.

Het Vlaams lokaal cultuurbeleid: la politique culturelle locale liée au décret flamand de 2001

Le décret flamand relatif au *lokaal cultuurbeleid*, datant de 2001, vise à instaurer une politique culturelle qualitative et intégrale, au niveau local, en stimulant les communes flamandes et bruxelloises à établir un plan de politique culturelle (néerlandophone). L'essence de ce décret repose sur « *l'expertise, l'approche stratégique et la participation de tous les acteurs, aspirant à un équilibre entre, d'une part, les besoins culturels et, d'autre part, l'offre culturelle, avec l'aide des autorités locales, et basée sur la cohésion entre les différents domaines culturels.* »

Pour pouvoir adhérer au décret du *lokaal cultuurbeleid*, la commune doit remplir un certain nombre de conditions. Ainsi, elle doit disposer des structures néerlandophones suivantes: une bibliothèque publique, un centre culturel (*cultuurcentrum*) ou communautaire (*gemeenschapscentrum*) et un organe participatif et consultatif reconnu (*cultuurraad*). D'autre part, le décret impose la coopération entre ces différents partenaires stratégiques précités pour l'élaboration du plan communal de politique culturelle qui sera d'application durant toute la législature. En échange, la commune reçoit des subsides pour l'engagement d'un *cultuurbeleidscoördinator* (coordinateur à la politique culturelle), ainsi que pour les projets développés.

Un décret flamand n'a, par définition, aucune valeur contraignante au sein de la Région de Bruxelles-Capitale. Cependant, en 2015, dix-sept des dix-neuf communes bruxelloises étaient reconnues dans le cadre dudit décret et disposent donc d'un *cultuurbeleidscoördinator*. Selon le décret, les tâches de ce coordinateur sont les suivantes :

- 1) la coordination des différents aspects de la politique culturelle communale;
 - 2) l'accompagnement des processus liés à l'établissement, à l'exécution et à l'évaluation du plan de politique culturelle;
 - 3) la rédaction du plan de politique culturelle, du plan d'action et du rapport d'activité.
- Le coordinateur à la politique culturelle collabore en étroite concertation avec les responsables politiques, le monde culturel et les groupes cibles envisagés.

Il est évident qu'à la Ville de Bruxelles, coordonner la politique culturelle communale est très différent qu'à Berghem-Saint-Agathe ou à Auderghem. Plutôt collaborateur au niveau stratégique dans la première commune, le coordinateur sera beaucoup plus un travailleur de terrain dans les deux autres. L'important est de repérer les opportunités, de connaître et de faire collaborer les réseaux, mais aussi d'initier de nouvelles pratiques pouvant contribuer à la réalisation de la politique culturelle définie en amont.

Le décret relatif au *lokaal cultuurbeleid* définit trois grands domaines de la culture: le patrimoine culturel, l'animation socioculturelle et les arts. À Bruxelles, une grande attention a été donnée, dans un premier temps, au domaine socioculturel, c'est-à-dire à la relation avec les *gemeenschapscentra* (centres communautaires), les bibliothèques (leur création ou leur autonomisation), et à la collaboration avec le milieu associatif.

En effet, le but sous-jacent de la politique culturelle locale, et de tous les projets mis en œuvre dans son cadre, est avant tout la création et le développement positif de la cohésion sociale au sein de la commune.

C'est pourquoi, il s'agit davantage d'un processus actif visant à renforcer les liens sociaux et la coproduction que d'une démarche de programmation traditionnelle. Ainsi les aspects importants de cette *politique culturelle locale* sont: l'environnement propre comme point de départ, la recherche d'un impact à long terme et l'attention portée au processus plutôt qu'aux résultats.

Les partenaires stratégiques des politiques culturelles locales (bibliothèques, centres culturels/communautaires et organes consultatifs reconnus) ont indiqué, lors d'une grande évaluation en 2011, que tant la politique communale que leur fonctionnement propre ont connu de nettes améliorations depuis le décret de 2001. Ils font état d'une collaboration plus fluide avec l'administration communale, du développement d'un plus grand professionnalisme et de choix plus tranchés. Ils préconisent d'ailleurs pour l'avenir une collaboration encore plus systématique et intégrée.

Aux yeux de beaucoup d'échevins, cette collaboration entre les partenaires locaux est l'objectif crucial du décret. Alors que dans la majorité des communes bruxelloises, cette coopération a d'abord été ressentie comme une obligation, elle a maintenant pris la forme d'une concertation régulière et souvent ancrée dans la pratique entre les trois partenaires stratégiques, dans le but de nouer des conventions de travail efficaces.

D'autres partenaires socioculturels locaux peuvent également souscrire, sur une base volontaire, au *plan communal de politique culturelle*. Ainsi, dans certaines communes bruxelloises, sont nées des collaborations structurelles avec les maisons de quartier, les écoles, les académies, les autres services communaux, les associations et organisations locales, etc.

Parmi les perspectives d'avenir, l'intensification de la collaboration avec les francophones s'inscrit comme une priorité. En effet, dans une ville comme Bruxelles où cohabitent des groupes de population de natures et de langues maternelles diverses, fleurissent, à plusieurs endroits, des accords de collaboration au-delà de la frontière communautaire. Cependant, il reste matière à amélioration dans la collaboration entre les différents services communaux, francophones et néerlandophones, fonctionnant souvent différemment : les décrets de gestion y sont différents, tout comme la culture d'entreprise.

Mais là où existe une vision globale des objectifs communautaires, la pratique locale surmonte petit à petit les oppositions politiques et permet ainsi aux partenaires (socio)culturels francophones et néerlandophones d'unir leurs forces.

Plusieurs services néerlandophones ont lancé un appel en faveur d'une politique culturelle plus urbaine dépassant le cloisonnement communautaire, ou réfléchissent en coulisse à une vision partagée de la culture. Il ne fait aucun doute que dans ces communes, la politique culturelle locale est donc appelée à entrer dans une nouvelle phase.

IL NE SUFFIT PAS DE DIRE QU'UN PROJET EST PARTICIPATIF POUR QU'IL LE SOIT

L'Entrela' et Everna: entretien avec Karin Fontaine (directrice de L'Entrela'), Bénédicte Williot (chargée de communication et de projets à L'Entrela'), Ioana Anghel (médiatrice culturelle à L'Entrela') et Gertjan De Boeck (chargé de projets pour les activités interculturelles à Everna).

Le centre culturel L'Entrela' et le gemeenschapscentrum Everna, situés à quelques centaines de mètres à peine l'un de l'autre à Evere, partagent les mêmes idées sur le fonctionnement au niveau local, sur le lien avec la vie associative et sur la place de la culture et le service aux citoyens. Bien que soutenus par des instances publiques différentes, ils parviennent, sur certains projets, à collaborer et dépasser la barrière de la langue et de la communauté, touchant ainsi un grand nombre d'habitants et d'associations de la commune d'Evere. « Collaborer nous a ouvert les yeux. Nous sentons et voyons désormais que ce que nous faisons a un impact. »

7_ Une organisation d'éducation permanente a pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes, une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société, des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation, des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique (www.educationpermanente.cfwb.be/).

8_ L' école de devoirs de L'Entrela' est organisée en collaboration avec le CPAS et l'administration communale et accueille les enfants de 6 à 12 ans. Elle s'adresse prioritairement aux enfants primo-arrivants (en Belgique depuis moins de 3 ans), dont les parents suivent les cours d'alphabétisation.

Quelle est la différence entre un centre culturel et un gemeenschapscentrum ? Est-ce qu'un centre culturel s'occupe davantage d'art et de culture tandis qu'un gemeenschapscentrum est plutôt axé sur le tissu social et socioculturel de la commune ?

Karin Fontaine: L'Entrela' ne s'occupe pas que d'art. Nous organisons évidemment les activités typiques d'un centre culturel : nous programmons des spectacles et des concerts, nous organisons des conférences et des projets dans le domaine de l'éducation permanente⁷ et de la médiation culturelle. Nous recevons également des artistes de scène en résidence et nous aimerions élargir cela aux arts plastiques, à partir de l'année prochaine. Mais nous avons aussi un large réseau d'activités sociales et socioculturelles : nous organisons une école des devoirs⁸ et proposons des cours d'alphabétisation, où l'on apprend non seulement le français mais aussi tout ce qui est lié à l'intégration. Dès 15h30, notre centre est ouvert pour les enfants scolarisés. Trois animateurs stimulent leur créativité, via le théâtre, la musique et les arts plastiques. En tant que Centre d'Expression et de Créativité (CEC)⁹, nous organisons environ trente ateliers artistiques par semaine, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Nous donnons aussi des leçons d'informatique aux demandeurs d'emploi et aux seniors, car nous avons remarqué que ces groupes de population en avaient vraiment besoin.

Vos activités dépassent donc largement le secteur artistique. Est-ce que vous vous efforcez d'atteindre tous les habitants d'Evere ?

Bénédicte Williot: Oui, via nos projets participatifs. Nous avons commencé en 2012, en demandant aux gens, sur le marché et d'autres lieux publics d'Evere, ce qu'ils avaient envie de faire au centre culturel et ce qu'ils voudraient que le centre culturel fasse pour eux. Nous les avons abordés et leur avons demandé leurs préférences sur le plan culturel. Nous avons ensuite formé de petits groupes et sommes allés ensemble voir des représentations théâtrales, des concerts et des expositions. Simultanément, nous avons rendu visite à des associations, pour faire connaissance et créer des liens avec le centre culturel. Nous avons contacté la bibliothèque, la ludothèque, les maisons de quartier, la maison de jeunes, les associations écologistes et tous les ateliers d'artistes d'Evere. Nous avons aussi rencontré les personnes clés des différents quartiers, ayant une position centrale et pouvant servir d'intermédiaire. Sur base de toutes les suggestions, besoins et attentes des habitants, nous avons mis en place un conseil d'orientation. Ils ont ainsi vu que nous les prenions au sérieux. Nous avons ensuite réfléchi aux propositions, avec une cinquantaine d'habitants, et évalué ce qui était réalisable. Nous avons notamment constaté qu'Evere comptait de nombreux talents créatifs et artistiques, mais qu'ils ne se sentaient pas toujours les bienvenus à L'Entrela'. C'est ainsi qu'est né *Patchwork*.

En quoi consiste précisément Patchwork ?

Bénédicte Williot: Il s'agit de trois *Soirées Métissées* durant lesquelles sept à neuf artistes graphiques ou de scène, présentent leur travail. Le public vote et il y a deux gagnants par soir, donc six par saison. Ces six lauréats reviennent en fin de saison pour le festival *Patchwork*, où ils ont plus de temps et d'espace pour exposer leur travail. Le succès a été immédiat. Mais nous ne voulions pas nous limiter à montrer de l'art. Nous visions une approche plus collective et participative. Nous avons donc organisé des ateliers gratuits dirigés par nos animateurs et plusieurs Everois, en nous basant sur les propositions des habitants. Plusieurs projets de projets ont ainsi vu le jour : un défilé de mode, de l'improvisation théâtrale, des œuvres d'art, des albums photos sur Evere, etc. Tous les ateliers étaient également intégrés dans le festival *Patchwork*.

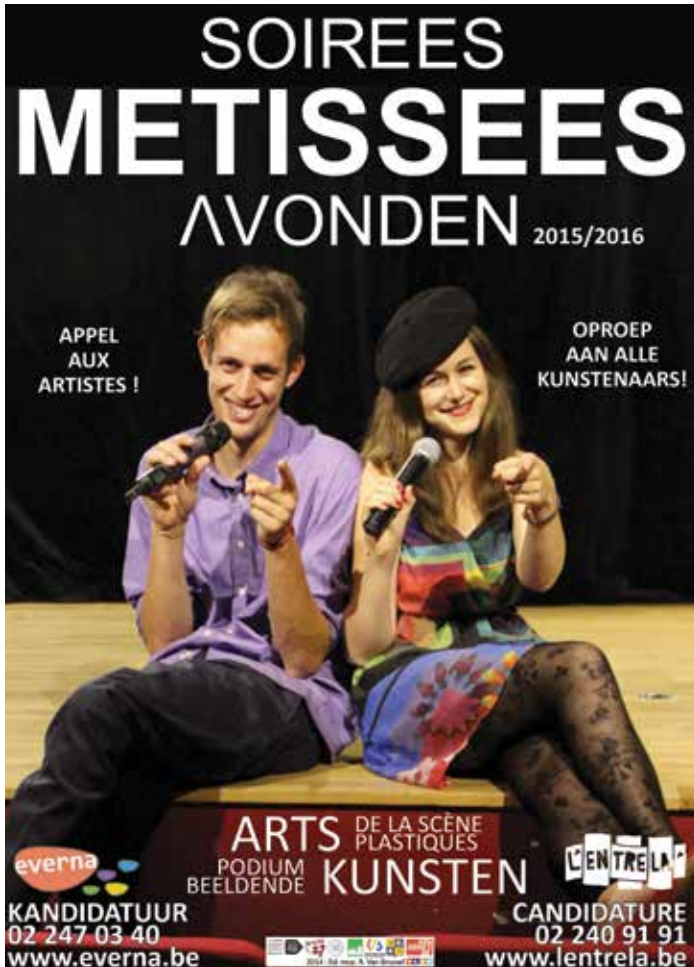
Gertjan De Boeck: Pour nous, chez Everna, *Patchwork* est un projet très important, que nous voulons continuer à organiser. Même si nous sentons que notre public n'accroche pas encore totalement. Il soutient notre collaboration avec L'Entrela', mais ne participe pas encore beaucoup aux activités.

Est-ce que le gemeenschapscentrum Everna est un partenaire privilégié depuis le début ?

Bénédicte Williot: Tout à fait. Le thème du premier festival *Patchwork* étant l'interculturalité, il nous a semblé logique de commencer par collaborer avec nos collègues néerlandophones. Ils ont tout de suite été partants, même s'ils étaient alors en pleine restructuration.

Gertjan De Boeck: Du coup, notre participation à la première édition du festival s'est limitée à une *Soirée Métissée* et deux ateliers participatifs. La collaboration

9_ Les Centres d'Expression et de Créativité sont des structures permanentes proposant de nombreux ateliers dans de multiples disciplines. Ils s'adressent à tous les publics et tous les âges et développent leur activité en lien avec le contexte social, économique et culturel des populations concernées. (www.educationpermanente.cfwb.be/)



s'est très bien déroulée, tout au long de l'année, et l'évaluation fut très positive. Jusqu'à aujourd'hui, c'était surtout L'Entrela' qui menait la barque du *Patchwork*. Nous aimerions désormais mieux répartir l'énergie entre les deux centres.

Comment faites-vous pour que les habitants d'Evere se sentent impliqués ?

Bénédicte Williot: Il ne suffit pas de dire qu'un projet est participatif pour qu'il le soit.

Gertjan De Boeck: Le *festival Patchwork* nous tient particulièrement à cœur justement parce qu'il est participatif. Pour nous, en tant que *gemeenschapscentrum*, il est important que les projets proviennent d'en bas et soient soutenus par la base, de manière à ce qu'il puisse y avoir une rencontre entre les différents habitants et artistes.

Bénédicte Williot: Une évaluation du festival *Patchwork* a montré que nous devons davantage impliquer les habitants dès le début du projet. Lors de la première édition, nous avons fait trop de propositions nous-mêmes. Désormais, nous laissons le plus possible l'initiative aux habitants. Ils portent le projet et en sont responsables. Nous ne faisons que les soutenir. L'évaluation a également fait ressortir l'importance de l'espace public. Les habitants ont exprimé l'envie de quelque chose de durable, qui subsiste et puisse encore se visiter par la suite. Nous avons aussi pris cela en compte. Dans l'ensemble, les conclusions étaient très positives, constructives et inspirantes. Pour continuer d'être reconnu comme centre culturel, il nous fallait en outre exécuter une *analyse partagée du territoire*, c'est-à-dire une enquête participative interrogeant les acteurs et habitants locaux

les plus importants. Les mêmes conclusions en sont ressorties.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la manière dont vous avez effectué cette analyse partagée du territoire (voir encadré)?

Bénédicte Williot: Durant la deuxième moitié de 2014, nous avons à nouveau pris contact avec les habitants. Nous ne cherchions pas à obtenir des statistiques pures et dures mais plutôt à savoir ce qui les préoccupait au quotidien. Nous voulions le faire de manière attrayante et créative. C'est devenu *Mon Quartier, Notre Avenir*.

Ioana Anghel: Nous avons demandé aux habitants de réfléchir à l'Evere de demain. Nous avons travaillé avec des groupes de huit à douze personnes. Nous leur avons présenté des photos d'objets et de situations du quotidien. Les photos étaient diverses, et les réactions plus encore. C'était aussi notre but. Les participants devaient répondre à trois questions: « Que voyez-vous sur cette photo? », « Que suscite-t-elle en vous ? » et « Qu'est-ce qui pourrait, en ce moment, améliorer votre vie ? » Les histoires, de vie, de rêve, étaient parfois très personnelles. Nous avons également demandé aux participants d'amener une photo, un dessin ou un collage représentant leur quartier et leur environnement, de manière à pouvoir examiner ce qui améliorerait leur vie dans le quartier. Nous sommes partis de la vie quotidienne et personnelle des habitants d'Evere puis avons pris du recul, pour observer le quartier. A la fin de chaque réunion, les participants accrochaient sur une grande carte leurs photos favorites et leur photo, dessin ou collage. Finalement, la carte s'est retrouvée totalement couverte des suggestions des habitants.

Cela s'est aussi fait en collaboration avec Everna?

Karin Fontaine: C'était notre initiative, vu que c'est nous qui devons faire l'analyse partagée du territoire, mais nous avons impliqué Everna dans une réunion test. Il nous paraissait important de nous adresser aussi aux néerlandophones de la commune, et l'idéal était de le faire via Everna.

Ioana Anghel: Au final, nous avons réuni 250 personnes, avec 250 histoires et suggestions différentes. Cela a permis d'obtenir une image très diverse et très large de la population d'Evere.

Comment s'est déroulée la collaboration avec les associations ?

Karin Fontaine: Un peu plus difficilement qu'avec les habitants individuellement. Les associations avaient du mal, même lorsqu'elles comptaient de nombreux membres, à rassembler douze personnes. Nous avons néanmoins procédé aux réunions de la même manière. Aujourd'hui, il y a une tendance à ne plus s'organiser en association, de manière traditionnelle, mais à plutôt travailler sur un projet concret. Evere compte très peu d'associations, en comparaison avec d'autres communes comme Saint-Gilles ou Ixelles. Et beaucoup d'entre elles sont en phase de vieillissement. Seules les maisons de quartier, les maisons de jeunes ou les associations écologistes arrivent à attirer les jeunes. Peut-être les habitants engagés finiront-ils par créer de nouvelles associations. Je crois que certaines vont disparaître et seront remplacées par d'autres.

Gertjan De Boeck: On observe la même chose du côté néerlandophone. Nous essayons d'instaurer une nouvelle dynamique, au *gemeenschapscentrum*, en tout cas avec de nouveaux collaborateurs.

Qu'avez-vous fait avec toutes ces données, histoires et suggestions collectées auprès des habitants ?

Bénédicte Williot: Durant le festival *Patchwork*, nous avons organisé une exposition à divers endroits de la commune. Nous comptons aussi visiter les autres quartiers d'Evere. En collaboration avec Everna et les maisons de quartier et de jeunes, nous avons organisé un grand débat citoyen sur les différentes possibilités pour améliorer le « vivre ensemble ». Nous trouvions important que le débat citoyen se prépare en étroite collaboration avec les maisons de jeunes et les jeunes eux-mêmes. De cette manière, la population d'Evere était largement représentée. Le débat fut un véritable succès, notamment grâce aux interventions de quelques professionnels.

Ioana Anghel: Nous aimerions poursuivre sur cette voie. Suite à deux conseils d'orientation, nous avons sélectionné deux projets que nous voulons réaliser. Le premier concerne un coin avec un banc et quelques buissons dans la rue de Paris, où rien ne se passe. Les habitants veulent l'aménager, avec la commune. Nous avons envie de soutenir cette initiative, intéressante et participative. Mais cela doit rester le projet des habitants. La deuxième idée vient d'une habitante qui avait envie de planter des fleurs avec les enfants de sa rue, afin que ceux-ci découvrent davantage leur quartier et apprennent à mieux se connaître les uns les autres.

Quels sont vos plans pour le futur ?

Karin Fontaine: Le « vivre ensemble », la participation citoyenne, l'aménagement de l'espace public... font tous partie de notre mission pour les cinq ans à venir, dans le cadre du nouveau décret pour les centres culturels. Le plus grand défi est que le centre culturel ne soit plus perçu comme l'entité centrale autour de laquelle gravitent les habitants mais que ces derniers soient eux-mêmes au centre, avec le concours du centre culturel pour réaliser leurs envies. Et la collaboration avec Everna reste, bien entendu, essentielle.

Gertjan De Boeck: Cette saison, Everna a adapté sa programmation. Jusqu'à maintenant, nous nous inspirions surtout de ce qui se faisait en Flandre. Nous tenons désormais davantage compte de l'importance de notre ancrage à Bruxelles. *Patchwork* a ouvert nos yeux. Avec les *Soirées Métissées*, nous avons fait salle comble. Ce qui était plus difficile avec les autres programmations.

Constatez-vous déjà des résultats ?

Karin Fontaine: Évaluer l'impact de nos actions de façon concrète est difficile. Nous ne disposons pas de données chiffrées. Mais on entend des histoires d'habitants qui ont fait la connaissance d'autres habitants, ou d'artistes qui ont progressé grâce aux *Soirées Métissées*. Nous sentons et voyons que ce que nous faisons a un impact.

Bénédicte Williot: Même au niveau politique, ils applaudissent notre collaboration Entrela'/Everna.

Gertjan De Boeck: Nous collaborons d'ailleurs de plus en plus étroitement. Nous sommes très heureux de ce qui se fait, mais nous regardons aussi de l'avant et réfléchissons à ce que nous pouvons encore accomplir dans un futur proche.

10_ Le décret du 21 novembre 2013 adopte, dans son article 1, la définition de la culture que propose par ailleurs la Déclaration de Fribourg : « Culture : les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité ainsi que les significations qu'il donne à son existence et à son développement ».

11_ Alors que la notion de « Développement culturel » était restée très imprécise, dans le décret de 1992, le décret du 21 novembre 2013 propose de l'adosser au référentiel des droits culturels : « l'accroissement et l'intensification de l'exercice du droit à la culture par les populations d'un territoire et la réduction des inégalités dans l'exercice du droit à la culture ».

12_ Démocratie culturelle : la participation active des populations à la culture, à travers des pratiques collectives d'expression, de recherche et de création culturelles conduites par des individus librement associés, dans une perspective d'égalité, d'émancipation et de transformation sociale et politique (décret CC 2013)

13_ Démocratisation de la culture : l'élargissement et la diversification des publics, le développement de l'égalité dans l'accès aux œuvres et la facilitation de cet accès (décret CC 2013)

14_ Education permanente : la démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics, en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle (décret CC 2013)

Le nouveau décret relatif aux centres culturels en Communauté française - bref historique et philosophie

Le 21 novembre 2013, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles votait à l'unanimité un nouveau décret relatif aux Centres culturels en Belgique francophone. Retour sur la généalogie de cet important décret.

L'histoire du cadre légal des centres culturels¹⁰ remonte à la fin des années 1960 lors de l'introduction du plan quinquennal de politique culturelle, plus connu sous le nom de « Plan Wigny ». Celui-ci prévoyait la création de *Maisons de la culture* et de *Foyers culturels*, dont les modalités de reconnaissance et de financement ont par la suite été explicitées dans l'arrêté royal de 1970.

Vingt ans plus tard, une première révision du décret est opérée et institutionnalise les appellations « centre culturel régional » et « centre culturel local », pour remplacer les Maisons de la culture et les Foyers culturels. Ce nouveau décret vient préciser les missions de ces centres, dont celle de favoriser le « développement socioculturel »¹¹. Les grands principes énoncés dans les années 1970, tels que ceux de démocratie culturelle¹² et de démocratisation de la culture¹³, demeurent valables et s'en trouvent renforcés.

Malgré les spécificités qui régissent les différents centres culturels, liées à leur implantation territoriale, tous les centres sont animés par de grands « principes », ou « 4P » :

- Parité de gestion et de financement;
- Pluralisme au niveau des tendances politiques et du monde associatif représenté (notamment dans les organes de représentation du centre);
- Participation des citoyens et des associations qui sont au cœur des actions menées par le centre ;
- Polyvalence des missions des centres culturels.

Parmi les nouvelles missions précisées pour les centres à l'époque de ce changement décretal, on notera l'accent mis sur les éléments suivants :

- favoriser la création et la créativité ;
- adopter une démarche d'éducation permanente¹⁴ ;
- permettre la diffusion artistique et la mise en valeur du patrimoine culturel ;
- renforcer la vie associative.

Encore une fois, vingt ans plus tard et suite aux diverses évolutions du paysage culturel, mais aussi politique, social et économique, le décret demandait à être revu.

15_ Décret du 21 novembre 2013 :
« Droit à la culture : au sein des Droits humains, l'ensemble des droits culturels tant en termes de créances que de libertés, individuelles et collectives, comprenant notamment :

- la liberté artistique, entendue comme la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir ;
- le droit au maintien, au développement et à la promotion des patrimoines et des cultures ;
- l'accès à la culture et à l'information en matière culturelle, entendu comme l'accès notamment économique, physique, géographique, temporel, symbolique ou intellectuel
- la participation à la culture, entendue comme la participation active à la vie culturelle et aux pratiques culturelles ;
- la liberté de choix de ses appartenances et référents culturels ;
- le droit de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques et programmes, et à la prise de décisions particulières en matière culturelle.

16_ Action culturelle : un ensemble cohérent d'activités culturelles mises en œuvre par un centre culturel et articulant différentes fonctions culturelles (décret CC 2013)

17_ Luc Carton, Réforme du décret sur les Centres culturels. Matinée d'information du 26 juin 2013 au Théâtre de Namur.

L'objectif premier du décret de 2013 est d'asseoir plus fermement la position des centres culturels comme véritable fondement de la politique culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment dans le cadre de l'émancipation (individuelle et collective des personnes. Pour ce faire, le décret affirme l'importance de contribuer à la mise en œuvre de l'exercice effectif des droits culturels¹⁵ par les populations d'un territoire, et définit par là un référentiel de reconnaissance commun pour tous les centres culturels.

Les centres culturels voient ainsi leurs panels de missions et d'activités s'élargir. En effet, les centres ont pour vocation de devenir des lieux essentiels de réflexion, de mobilisation et d'action culturelle *par, pour* et *avec* les populations, les autorités locales et le tissu associatif.

C'est dans cette perspective que le projet d'action culturelle des centres culturels devra se construire sur base d'une *analyse partagée du territoire*. Celle-ci est mise en œuvre de concert avec la population et les acteurs culturels présents sur le territoire du centre.

Sur un aspect plus pratique, le nouveau décret entraîne un changement dans le mécanisme de reconnaissance : ce n'est plus le centre qui est reconnu (centre culturel de niveau local ou régional) mais l'action culturelle¹⁶ qu'il développe, d'où la création de plusieurs niveaux de reconnaissance, qui, à leur tour définissent plusieurs degrés de financement.

Le premier niveau de reconnaissance se situe dans le développement de « l'action culturelle générale ». Cette action culturelle générale se traduit dans un « projet d'action culturelle », élaboré au départ d'une analyse partagée du territoire. Il s'agit par-là, en mobilisant les divers acteurs présents sur le territoire (associations de quartier, écoles, bibliothèques, groupements de citoyens, etc.), de « faire émerger, au moyen d'un processus participatif, les enjeux prioritaires de société ». Le principe qui inspire cette démarche est le concept de démocratie culturelle¹⁷.

Un autre principe se décline dans le décret : celui du décroisement territorial et des domaines culturels, c'est-à-dire des domaines se situant entre culture et société.



© Roxane Bitoune

Au-delà de l'action culturelle générale, les autres niveaux de reconnaissance sont les suivants :

- Action culturelle intensifiée : « [...] Un centre culturel peut exercer, seul ou conjointement avec plusieurs autres centres culturels, une action culturelle intensifiée. L'action culturelle est intensifiée notamment par l'ampleur du projet d'action culturelle, l'approfondissement de la participation des populations ou la diversification et la consolidation des actions et des partenariats avec les opérateurs culturels sur un territoire de projet » (article 11 du décret) ;
- Action culturelle spécialisée : « La ou les actions culturelles spécialisées portent sur le développement d'une fonction culturelle¹⁸ ou d'une démarche artistique ou socioculturelle. La ou les actions culturelles spécialisées peuvent être proposées en coopération avec un ou plusieurs centres culturels, ou avec d'autres opérateurs culturels, locaux ou autres. »
- Action culturelle spécialisée de diffusion en arts de la scène : « L'action culturelle spécialisée de diffusion des arts de la scène vise la diffusion de la création professionnelle dans le secteur des arts de la scène et la circulation des œuvres entre les centres culturels dont l'action culturelle est reconnue » (article 13 du décret).

¹⁸_ Décret CC 2013 Fonction culturelle : l'obligation pour un pouvoir public, le cas échéant déléguée par lui à un ou plusieurs opérateurs culturels, de mettre en œuvre un ensemble de moyens afin de permettre l'exercice individuel et collectif du droit à la culture, notamment par l'encouragement de la création et de la créativité, la vie associative, l'animation culturelle, la participation culturelle, la diffusion, l'information, l'éducation et l'enseignement, l'alphabétisation, la conservation, la médiation culturelle

¹⁹_ Reconnus dans le cadre du décret de 1992. Il existe d'autres structures, non reconnues par le décret, et qui sont également nommés "centres culturels".

A cela s'ajoute une autre dimension, toute aussi importante, celle de la coopération entre les centres culturels qui pourra porter sur le partage ou la mutualisation efficace de ressources (matérielles, humaines, financières, logistiques...) ou encore sur la construction d'un projet commun d'action culturelle.

Aujourd'hui, ce sont donc 115 centres culturels en Fédération Wallonie-Bruxelles¹⁹ qui sont engagés dans la transition décrétales, dont 11 à Bruxelles. A ces centres vont s'ajouter de nouvelles structures, qui par leurs activités et la philosophie qui les anime, ont aussi à cœur de développer maillage territorial et coopérations dans une optique de décloisonnement, en vue de promouvoir le droit à la culture et la solidarité.

ET ENCORE...



La vie associative, pour toujours et à jamais ?

Zinnema, « maison ouverte aux talents », soutient les artistes amateurs originaires de Bruxelles et de sa périphérie. Dans ce lieu expérimental financé structurellement par la Communauté flamande, les talents se lancent des défis, évoluent et s'inspirent. Zinnema se présente comme une institution professionnelle centrée sur les projets mais aussi une plateforme pour la collaboration, le soutien et la diversité. C'est un important trait d'union entre la vie artistique et la vie socio-culturelle bruxelloises. Abdelmalek El Houari, collaborateur artistique, témoigne de la manière dont Zinnema réagit face à la profonde mutation de la vie associative.

Les organismes socioculturels et associations artistiques ont toujours joué un rôle important dans le paysage culturel. Ils continuent de le faire, mais sous d'autres formes. Les structures traditionnelles en particulier perdent en popularité et en importance. Les gens qui s'engagent préfèrent la flexibilité au long terme et se retrouvent de plus en plus souvent en dehors des organismes traditionnels. Le nombre de groupes adoptant une structure organisationnelle informelle ne cesse de croître.

Cette forme de participation joue un rôle de plus en plus important dans l'implication culturelle et sociale des citoyens. Dans notre société moderne, les initiatives bénévoles de petite taille et indépendantes gagnent en importance. Ces structures spontanées naissent notamment via les médias sociaux, comme Facebook ou Twitter, et sont souvent de courte durée ou ont un but limité. Souvent, une personne lance une idée, qui atteint rapidement une masse de gens qui adhèrent à l'action. La plupart du temps, l'action cesse assez rapidement d'exister. De nombreuses personnes se retrouvent embarquées dans un objectif ou une passion et n'établissent de contacts que via les médias sociaux. Les jeunes adultes surtout s'engagent aussi dans des réseaux ouverts. Ils sélectionnent les initiatives correspondant à leurs attentes, et préfèrent la flexibilité, la liberté et l'efficacité aux contraintes ou à l'affiliation. Leurs actions sont toutefois également temporaires, car elles correspondent à leurs intérêts à un moment spécifique.

On perçoit surtout les conséquences de ces changements sociétaux dans les grandes villes et dans les actions locales. Bruxelles présente une réalité spécifique. Outre le grand nombre de centres culturels et d'associations socioculturelles, la ville est un *meltingpot* de différentes cultures en cohabitation.



© Zinnema

Une grande partie de la population a ses racines dans une autre partie du monde, ce qui influence le « vivre ensemble ». La réalité bruxelloise évolue sans cesse. Le secteur culturel et le domaine socioculturel doivent donc continuellement réévaluer, corriger ou changer leur fonctionnement, et les associations doivent réfléchir aux différentes pistes et approches afin de s'adapter au nouveau contexte.

Dans un contexte urbain, Zinnema accorde une attention toute particulière aux nouvelles tendances en matière d'initiatives en faveur des jeunes, de diversité, de nouvelles formes d'organisation, etc. Nos 10 ans d'expérience nous montrent, par exemple, à quel point « l'ambition artistique » est importante pour les jeunes en environnement urbain. Ils veulent vraiment faire de l'art et évoluer.

Zinnema essaye de répondre à cette réalité et, en tant que pratique urbaine, d'intégrer ces changements. Nous tentons d'associer les nouvelles méthodes au paysage artistique. Nous testons aussi nos principes et les adaptons si nécessaire, afin de rester ouverts aux nouvelles évolutions. Pour renforcer l'effet de ces initiatives, Zinnema collabore avec toutes sortes de partenaires. Tout bon projet, pertinent tant au niveau sociétal que culturel, mérite d'être suivi et soutenu avec toute l'attention nécessaire.

www.zinnema.be

20_ Un comité culturel est un groupe de personnes fréquentant une même association sociale se réunissant régulièrement au sein de celle-ci en compagnie d'un travailleur social. Ensemble, ils définissent et concrétisent leur projet d'action culturelle (sorties culturelles, ateliers artistiques, réflexion sur la relation à la culture). Plus d'info sur les comités culturels via http://www.article27.be/bruxelles/IMG/pdf/comite_culturel_site.pdf

Article 27: Alors on danse

Article 27 est une asbl née à Bruxelles en 1999. Par ses actions, elle vise à sensibiliser et faciliter l'accès à la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. (www.article27.be)

A l'origine : un comité culturel

En tant que médiatrice culturelle chez Article 27, j'ai contribué à la création d'un « comité culturel²⁰ » au sein du CPAS d'Ixelles. Depuis 2012, tous les mois, ce comité réunit une dizaine d'usagers du CPAS (un noyau dur mais aussi des

gens de passage selon les disponibilités ou les trajets de vie de chacun) ainsi qu'un travailleur social. L'objectif de ces réunions est de développer différentes actions telles que le programme des sorties culturelles et des ateliers artistiques. A l'aide d'outils pédagogiques permettant de recueillir la parole de tous et de créer des contenus communs, j'ai animé les premiers moments de ce comité: réalisation d'une charte, choix collectif d'activités culturelles ou encore évaluation des sorties et ateliers. Le référent culturel du CPAS, présent depuis la mise en œuvre du projet, a ensuite pris le relais. Il anime les réunions de ce comité depuis maintenant 3 ans.

Même si aujourd'hui, je n'assume plus l'animation de ce comité régulièrement, j'interviens cependant encore chaque année, notamment pour faire émerger les envies du groupe en matière de pratique artistique. En 2013, alors que cela faisait neuf ans que je participais à ce type de moment, j'ai observé un changement: alors que le groupe choisissait, en général, de se tourner vers le cinéma, le théâtre ou les arts plastiques, (parfois vers la musique ou la photographie, et plus rarement vers le théâtre de rue ou le stylisme), la majorité des participants a manifesté, ce jour-là, son désir de participer à un atelier de danse contemporaine.

Atelier: mise en réseau, déconstruction des a priori, découverte de soi et force du groupe

J'ai été particulièrement heureuse de ce choix. En effet, pour moi, il déconstruisait, à lui seul, toutes les idées préconçues envers la danse contemporaine (réputée comme étant un art difficile d'accès) mais aussi envers les citoyens bénéficiant d'une aide sociale. Evidemment, ce choix n'est pas sorti de nulle part. Lorsque nous avons mis en place le comité culturel avec mon collègue du CPAS, nous avons contacté les partenaires du *PASS Découvertes*²¹ d'Article 27 pour les inviter à venir nous présenter leur offre culturelle lors des réunions.

C'est ainsi qu'un lien privilégié s'est créé entre le comité et les structures toutes proches que sont le Théâtre Marni et le Théâtre Varia. Les membres du comité y avaient donc choisi et vu de nombreux spectacles de danse qui étaient souvent précédés de rencontres avec les comédiens-danseurs ou de courtes initiations à la danse. De là est née leur envie de mettre en place un atelier pratique. Pour animer celui-ci, nous avons choisi Caroline Cornelis, chorégraphe et danseuse, qui disposait selon nous de bonnes qualités pédagogiques et devait pouvoir se mettre au service du projet du groupe. Pour ce qui est de l'infrastructure, le théâtre Marni a mis son studio de répétition à disposition durant les 6 mois d'atelier.

De février à juin 2013, durant les séances hebdomadaires, j'ai vu les participants (dont le travailleur social) découvrir et s'appropriier les outils de la danse. J'ai observé les résistances liées à la timidité ou à la fragilité, j'ai perçu les difficultés liées à l'âge ou à la santé. J'ai vu comment l'artiste déjouait ces obstacles: d'abord, en proposant un mode de travail collectif, mais aussi en n'imposant

²¹ Cet outil rassemble une série de spectacles, d'évènements ou de visites guidées « coup de cœur » sélectionnés par les partenaires culturels d'Article 27 et convenant tout particulièrement aux sorties culturelles de groupe mises en place par leurs partenaires sociaux.



© Virginie Pierreux

aucune contrainte physique et en valorisant les potentiels et la créativité de chacun. Je l'ai observé d'autant plus que j'ai, moi-même, dansé avec le groupe. J'ai suivi l'évolution artistique du projet: la manière dont l'artiste a construit un spectacle à partir des improvisations proposées au groupe, mais aussi comment le groupe s'est soudé autour de ce projet de spectacle. Leur spectacle.

... et puis, adresser son travail à d'autres citoyens, devenir auteur de la représentation

Au début du mois de mai, j'ai proposé au groupe de présenter ce spectacle dans le cadre de la journée *Réseau en Action*²² d'Article 27 à laquelle participent les partenaires sociaux et culturels. Celle-ci avait lieu, cette année-là, à Bozar. Cette visibilité, nous la proposons toujours aux citoyens investis dans les ateliers que nous organisons (elle n'est, par contre, jamais contrainte). Le groupe m'a alors fait part de son enthousiasme à l'idée de montrer son travail mais aussi de son inquiétude quant aux conditions proposées: un lieu un peu trop grand et un public un peu trop nombreux. Avec l'artiste et le groupe, nous avons donc réfléchi à une proposition un peu différente tenant compte des besoins des participants: dans un premier temps, nous avons décidé de présenter le spectacle devant leurs proches au bar du théâtre Marni. Suite à cette représentation, le groupe a souhaité renouveler l'expérience: la fierté et le plaisir qu'ils avaient ressentis lors de ce moment leur a donné la confiance qui leur manquait pour aborder la représentation « grand public » avec plus d'assurance.

Depuis, les membres du comité fréquentent toujours et aussi assidûment les lieux culturels, ils participent pour le moment à un atelier d'improvisation théâtrale et sont en train de mettre en place un projet de sensibilisation à l'importance de la culture pour tous.

²² Deux fois par an, les relais des organisations culturelles et sociales, les artistes et les publics sont invités par Article 27 dans un lieu culturel partenaire pour s'y rencontrer.